

Communiqué de presse

8 juillet 2020

Coronavirus : en Mayenne restons vigilants !

Au regard de la situation épidémiologique, la Préfecture de Mayenne, l'Agence régionale de santé Pays de la Loire et l'Assurance Maladie renforcent et amplifient les mesures de prévention, d'accompagnement et de dépistage sur le département de la Mayenne.

Cette action coordonnée est portée depuis le début du confinement et s'est poursuivie dès les premières mesures de déconfinement, en lien avec les élus, les professionnels de santé et acteurs du monde économique et social.

Elle repose sur une communication active auprès de la population et de tous les partenaires sociaux, économiques des mesures essentielles de prévention. Le respect des gestes barrières reste la meilleure des protections et permet de limiter et de rompre les chaînes de contamination.

Les taux d'incidence et de positivité indiquent l'importance d'une vigilance accrue. Le Préfet de la Mayenne, l'Assurance Maladie et l'ARS Pays de la Loire encouragent fortement la population à se protéger et à protéger ses proches, ainsi que de participer à ces dépistages. Il s'agit de contribuer à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus dans le département. Aussi, la tenue des rassemblements pourrait faire l'objet de mesures particulières voire être restreinte. Les services de l'État sont pleinement mobilisés afin de veiller aux respects de ces mesures.

- **Contact presse ARS Pays de la Loire :**
06 78 26 56 94
ars-pdl-communication@ars.sante.fr

 **@ars_pdl**

- **Contact Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle Cabinet du Préfet de Mayenne**
02 43 01 50 70/71/72
pref-communication@mayenne.gouv.fr
- **Contacts presse Assurance maladie**
Mathilde Rossignol
0637491739
mathilde.rossignol@assurance-maladie.fr

Situation épidémiologique en Mayenne

Depuis le 25 juin le nombre de cas positifs au covid-19 en Mayenne a été multiplié par quatre et se porte aujourd'hui à près de 220 cas. Différents indicateurs alertent sur la circulation active du virus avec des dépassement des seuils de vigilance: le taux de positivité chez les personnes dépistées est passé au dessus de 8,79 % et le taux d'incidence à 47,16 % pour 100 000 habitants (*nombre de nouveaux cas sur les 7 derniers jours rapporté à 100 000 habitants*). A ce jour, 6 foyers épidémiques (clusters) sont identifiés en Mayenne et de nombreux signalements ont été réceptionnés.

Pour ces situations, les équipes de l'ARS et de l'Assurance maladie ont rapidement lancé les investigations nécessaires pour identifier les cas contacts, leur proposer des conseils précis quant aux mesures de précaution à respecter et leur proposer un test de dépistage virologique. Plus de 900 tests seront réalisées cette semaine dans le cadre de ce dépistage préventif.

Par ailleurs, deux personnes sont hospitalisées en réanimation au CH de Laval depuis ces dernières 24h.

Cette situation, qui mérite une attention et un suivi tout particulier des mayennais et des institutions, implique la réalisation d'un plan d'action porté par l'ARS Pays de la Loire, la Préfecture et l'Assurance Maladie, en lien avec les partenaires concernés.

Un plan d'actions partenarial, territorial et élargi pour éviter un rebond épidémique et prendre soin des mayennais.

Ce plan d'actions repose sur la mobilisation et l'engagement remarquables des établissements et professionnels de santé, du social et du médico-social, des collectivités locales, associations et institutions concernés.

La situation épidémiologique du territoire de la Mayenne reflète une circulation virale très active qui implique une vigilance accrue de tous. L'ARS, la préfecture et l'assurance maladie, en lien avec leurs partenaires renforcent leurs plan d'actions afin d'éviter tout rebond épidémique et interrompre les chaînes de transmission interpersonnelles du virus.

1. L'envoi d'un bon de dépistage, par l'Assurance Maladie, pour réaliser des tests virologiques et sérologiques (1ère opération en PDL), à compter de la semaine prochaine.

L'opération annoncée par le Ministre des Solidarités et de la santé, Olivier Veran, vise l'ensemble du département de la Mayenne. Les envois se feront graduellement par l'Assurance Maladie en commençant par les communes de :

- Laval et son agglomération,
- puis, des communes du sud du département,
- enfin, de l'ensemble du département de Mayenne.

Ces priorités sont définies au regard du degré de circulation du virus constaté ces dernières semaines. Elles pourront être adaptées en fonction des données épidémiologiques.

Chaque bon de dépistage donne droit, gratuitement et sans ordonnance, à deux tests différents :

- Un test virologique (test RT-PCR), par prélèvement nasopharyngé, qui permet de savoir si l'on est porteur du Covid-19 au moment du test ;
- Un test sérologique, par prise de sang, qui permet d'identifier la présence d'anticorps et ainsi de savoir si l'on a été porteur du Covid-19 par le passé et si cette infection est récente ou ancienne

Toutes les personnes ayant un test virologique positif – donc porteuses du virus au moment du test – seront invitées à contacter leur médecin et respecter une période d'isolement pour ne pas transmettre le virus, se protéger et protéger les autres.

[Où se faire dépister ? Retrouvez sur cette page les laboratoires ouverts au public réalisant des prélèvements pour les tests covid.](#) (A compter de la semaine prochaine, des indications plus précises seront fournies)

2. L'amplification des dépistages dans des lieux de vie et de travail collectifs (de manière préventive et en réaction dès qu'il y a des personnes signalées positives.)

Près de 1000 tests de dépistage virologiques sont engagés cette semaine en Mayenne. Cette campagne de dépistage sera poursuivie au cours des prochaines semaines.

3. Une campagne de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement spécifique et territoriale.

4. Un renforcement des « drive tests », existant, particulièrement sur Laval.

5. Une réponse adaptée aux soins et à l'accompagnement.

Les modalités et le détail de ce plan d'actions seront très prochainement examinés avec l'ensemble des acteurs du territoire de la Mayenne.

L'ensemble de ces mesures et la participation au dépistage permettront ainsi de limiter la circulation du virus sur ce territoire, d'identifier et de casser les chaînes de transmission interpersonnelle du virus, de permettre à chaque mayennais, en respectant les mesures barrières, de se protéger et protéger ses proches.

L'Agence régionale des Pays de la Loire et ses partenaires multiplient depuis le déconfinement les opérations de tests, avec le recours, en tant que de besoin, à des dépistages élargis lors de la confirmation de personnes touchées par la maladie en collectivité, mais aussi l'organisation de mesures de soin et d'accompagnement des personnes concernées .

Plus que jamais, respectez les gestes barrières pour vous protéger et protéger vos proches !

Plus que jamais prenez soin de vous et des personnes qui vous sont chères.

Plus que jamais, pour vous protéger et protéger vos proches, respectez les gestes barrières !

Le virus circule toujours. Pour maîtriser l'épidémie, la stratégie de contact tracing ne suffit pas, les Ligériens doivent poursuivre leurs efforts en respectant les gestes barrières !

- **Limitez vos réunions familiales et amicales, et gardez vos distances de sécurité !**

Pour limiter la transmission du virus, soyez vigilant :

- **Lavez-vous les mains** très régulièrement (avec de l'eau et du savon, ou du gel hydro-alcoolique)
- **Restez toujours à plus d'un mètre** les uns des autres
- **Portez un masque** dès que la distance d'au moins un mètre ne peut pas être respectée (ex : dans les lieux publics, les commerces...)
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans vous serrer la main, arrêtez les embrassades
- Evitez de vous toucher le visage en particulier le nez et la bouche
- Toute personne qui ressent des symptômes (même légers) doit contacter son médecin ou en cas d'urgence ou d'aggravation de la maladie, joindre le 15

